

Mise à jour : 21/09/2022

PILOTER L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE : LE ROLE DE REFERENT ET REFERENTE

- **Durée et modalité** : 21 heures, réparties en 3 jours (3 x 7 heures), en présentiel ou à distance.
- **Nombre de personnes par session** : 5 à 8 personnes
- **Public** : Toute personne amenée à être référente sur les questions d'accessibilité numérique.
- **Prérequis** : Aucun
- **Matériel** : un ordinateur équipé des logiciels demandés lors de l'inscription

Contexte

Une formation pour piloter l'accessibilité numérique (définir une stratégie, impulser une dynamique favorable, rédiger un schéma d'accessibilité).

L'accessibilité numérique ne saurait en effet être introduite efficacement et de manière durable sans qu'une stratégie ne soit mise en place et pilotée par des personnes référentes.

Cette formation a pour objectif d'accompagner et de fournir les ressources nécessaires à ces personnes.

Objectifs généraux

- Définir une stratégie de mise en place de l'accessibilité numérique
- Animer la politique accessibilité numérique
- Sensibiliser différents publics (collègues, prestataires, responsables...) aux enjeux de l'accessibilité numérique
- Favoriser la prise en compte de l'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation (achats, conception/UX, développements techniques, formation...)
- Élaborer des schémas d'accessibilité pluriannuels et plans annuels
- Savoir évaluer certains critères d'accessibilité sur un site web

Objectifs pédagogiques

Après la formation, les stagiaires seront capables de :

- Aider la Direction à définir une stratégie de prise en compte du handicap dans sa politique numérique ;
- Animer la politique accessibilité numérique définie par la Direction ;
- Sensibiliser les personnes de son entourage professionnel (collègues, prestataires, managers...) à la prise en compte du handicap ;
- Impulser une dynamique favorable au changement de culture pour prendre en compte l'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation (achats, conception/UX, développements techniques, formation...);
- Rédiger des schémas d'accessibilité (annuel et pluriannuel).

Programme

Comprendre les grands concepts de l'accessibilité numérique

- Du handicap à l'accessibilité, une évolution sémantique pour la reconnaissance d'un droit humain
- Les impacts utilisateurs
- Définition et rôle des technologies d'assistance
- Démonstrations

Savoir appréhender les normes juridiques et techniques

- Le contexte juridique international, européen et français
- Obligations théoriques et sanctions pénales
- Le W3C et l'objectif d'universalité du web
- La WAI et les trois grands corps de normes pour l'accessibilité
- Les WCAG 2 : 4 grands principes, 13 règles et 3 niveaux
- Le RGAA, méthode d'application au contexte légal français

Exercice : réaliser une présentation de sensibilisation de l'accessibilité de 15 minutes.

Définir le rôle du référent accessibilité numérique

Mettre en place l'accessibilité dans une organisation

- Cartographier l'organisation
- Cartographier le périmètre
- Schéma pluriannuel d'accessibilité

Découvrir les audits et le RGAA

Zoom sur le RGAA : un référentiel opérationnel de vérification de la conformité aux normes WCAG 2

- Les différents documents du RGAA en détail
- La notion d'aménagement raisonnable
- Le traitement des dérogations selon le RGAA et le principe de compensation
- La notion d'environnement maîtrisé et l'adaptation nécessaire de la base de référence
- Les ressources du RGAA

L'audit : outil de mesure de la conformité

- L'audit : construire l'échantillon

- Audit interne et audit externe
- Audit d'évaluation : diagnostic rapide
- Exercice d'évaluation d'une référence d'un prestataire ou d'une livraison

Gérer les résultats d'un audit : priorisation des corrections

Étude de cas réel et mise en situation.

Suivre l'accessibilité : mesure et indicateurs

Mettre en application les aspects réglementaires

- Déclaration de conformité RGAA

Méthodes et moyens pédagogiques

Documentation et support fournis en début de formation :

- support de cours dématérialisé accessible ;
- grille d'évaluation de l'accessibilité.

La formation alterne apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.

Modalités d'évaluation

- **Avant** : questionnaire de positionnement en ligne.
- **Pendant** :
 - **mise en situation** : rédaction et présentation d'une introduction à l'accessibilité numérique afin de sensibiliser au sujet en interne.
 - **schéma pluriannuel** : analyse d'un schéma pluriannuel et échanges avec le formateur ou la formatrice, élaboration de la structure du schéma pluriannuel de la structure représentée par le ou la stagiaire.
 - **plans annuels** : analyse d'un plan annuel et échanges avec le formateur ou la formatrice.
 - **management de l'accessibilité** : définir des indicateurs pour suivre les performances d'accessibilité numérique en interne.
 - **échantillonner un site** : réaliser un choix de pages permettant de construire un échantillon pour lancer un audit de conformité.
 - **auditer un site web** : sur la base de critères donnés et de méthodes de détection fournies par le formateur ou la formatrice, audit d'une page web donnée.
- **Après** : questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquisitions en ligne.

Modalités de la formation à distance

Ces modalités sont applicables uniquement si la formation se déroule à distance.

- **Classe virtuelle en groupe** : 21 heures de visioconférence réparties en 3 sessions de 7 h. Dans la mesure du possible, les sessions ont lieu au cours de journées consécutives sur la même semaine. Aucun temps de travail supplémentaire n'est demandé aux stagiaires en dehors des heures de classe virtuelle.
- **Moyens techniques** : salle de visioconférence avec l'application Zoom ou Microsoft Teams. Les détails de connexion (URL, mot de passe) seront fournis aux stagiaires au plus tard la veille de la première session de formation.
- **Modalités d'assistance technique** : les stagiaires peuvent contacter à tout moment la personne chargée de l'organisation technique par e-mail et téléphone, par exemple pour demander de l'aide à l'installation ou à la configuration du logiciel de visioconférence. Pendant les heures de travail, la personne chargée de l'organisation technique répond rapidement aux demandes d'aide.

- **Modalités d'assistance pédagogique :** pendant toute la durée de la classe virtuelle, et à tout moment, les stagiaires peuvent poser des questions au formateur ou à la formatrice.